



HAL
open science

**Une mention indirecte d'une présence arménienne à
Clermont-Ferrand au XVIIe siècle : un hapax de 1641
(AD Puy-de-Dôme, 1 G 1009)**

Sylvain Chardonnet

► **To cite this version:**

Sylvain Chardonnet. Une mention indirecte d'une présence arménienne à Clermont-Ferrand au XVIIe siècle : un hapax de 1641 (AD Puy-de-Dôme, 1 G 1009). Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne, 2022, CXXIII/1, pp.31-40. hal-05320514

HAL Id: hal-05320514


<https://hal.science/view/index/docid/5320514>

Submitted on 2 Dec 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



UNE MENTION INDIRECTE D'UNE PRÉSENCE ARMÉNIENNE À CLERMONT-FERRAND AU XVII^e SIÈCLE : UN HAPAX DE 1641 (AD PUY-DE-DÔME, 1 G 1009)

*Sylvain CHARDONNET**

C'est dans le cadre du rayonnement de la diaspora marchande arménienne au milieu du XVII^e siècle qu'émerge une communauté à Clermont-Ferrand. Cette dernière peut être appréhendée par une mention indirecte écrite dans le procès-verbal d'une visite pastorale de la paroisse Saint-Genès de Clermont effectuée en 1641. L'objectif de cet article est de mettre en avant cette découverte et, outre l'analyse de cette mention « en filigrane », de la mettre en relation à la fois avec le contexte clermontois et celui du réseau marchand arménien en Occident alors en pleine expansion au cours de ce *Grand Siècle*.

MÉTHODOLOGIE : LES ARMÉNIENS CHEZ LES HÉRÉTIQUES ?

Dans une perspective de recherche d'une communauté arménienne à Clermont-Ferrand aux XVII^e et XVIII^e siècles ont été épluchés de nombreux procès-verbaux de visites pastorales de l'ancien diocèse de Clermont conservés

* Chercheur en histoire de la diaspora arménienne. Après avoir enseigné plusieurs années à l'Université Clermont-Auvergne, il est actuellement responsable de la bibliothèque universitaire de Moulins (UCA). L'auteur tient ici à remercier chaleureusement Johan Picot pour son appui au cours de cette recherche.

aux Archives départementales du Puy-de-Dôme¹. Ces documents procèdent de l'administration épiscopale qui tient à s'enquérir de l'état de ses différentes paroisses. Leur rédaction prend une forme normée et systématisée avec des questions préremplies qui sont les mêmes pour toutes les paroisses, qui possèdent un même numéro et se suivent de la même manière². Au sein de ces derniers, la partie qui permettrait de déceler une hypothétique présence arménienne dans ces documents serait généralement la douzième question, celle relative aux « hérétiques », c'est-à-dire aux communautés non-catholiques. C'est ainsi au nom de l'évêque de Clermont, Joachim d'Estaing (ca 1589-1650), que l'archiprêtre de Clermont, Noël Reghol, se rend le 20 septembre 1641 en la paroisse clermontoise de Saint-Genès. L'archiprêtre est accompagné pour cette visite de deux autres religieux, François Gambier et Fiacre Le Cuix³.

Cette visite donne lieu à une mention indirecte d'une présence arménienne à Clermont ou dans ses environs⁴. Le passage en question est avant tout un négatif dans la mesure où il signale l'absence d'Arméniens dans la paroisse Saint-Genès mais, qui, par leur évocation suggère leur présence dans une autre paroisse du secteur clermontois. Les mêmes actes pour les paroisses voisines de l'actuel Clermont-Ferrand ou de sa banlieue n'ont pas donné de mentions analogues.

Deux types de réponses négatives sont, toutefois, données par les prêtres en charge des paroisses clermontoises et plus généralement auvergnates concernant la présence de personnes considérées comme « hérétiques ». La première, est celle catégorique dans la mesure où il n'y a aucun doute : à la question s'il y a des hérétiques en la paroisse la réponse est « il n'y en a point ». Le deuxième cas de figure est celui des réponses qui bien que souvent négatives n'en sont pas moins souvent hésitantes. La négation de la part des prêtres dans ce cas de figure n'est jamais directe mais toujours relative : « il n'y en a pas à sa connaissance », « n'en point savoir », etc. La nuance mérite d'être soulignée car elle suggère en amont de nombreux cas de figure : méconnaissance du curé, méfiance vis-à-vis de la délégation de l'archiprêtre, voire protection de villageois que l'on fréquente, d'une autre confession ou mœurs, mais que les prêtres ne souhaiteraient pas exposer auprès de l'administration épiscopale, qui peut être perçue comme à la fois lointaine, urbaine et même dangereuse.

1 - Archives départementales du Puy-de-Dôme [ensuite AD 63], série G « Procès-verbaux de visites pastorales (1614-1788) ».

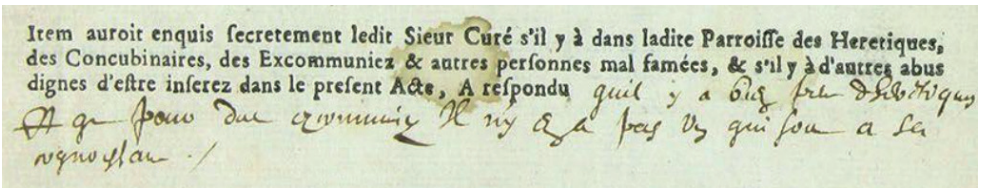
2 - Daniel MOULINET, « Les visites pastorales des évêques de Clermont au XVIII^e siècle », *Notre Bourbonnais*, Société Bourbonnaise des Études Locales, Moulins, 1981, p. 371-385.

3 - Ces deux religieux ne se retrouvent pas dans les visites pastorales clermontoises précédentes. Celle de Saint-Genès a eu lieu le 20 septembre mais toutes les autres eurent lieu à la fin du mois d'août de cette même année et ont été réalisées seules par l'archiprêtre Noël Reghol.

4 - Noël Reghol, *Procès-verbal de la visite pastorale de paroisse Saint-Genès de Clermont du 20 septembre 1641*. AD 63, côte 1 G 1009 (1641, 20 septembre), p. 2.

Il convient de souligner qu'il manque plusieurs procès-verbaux de 1641 pour des paroisses urbaines de la région clermontoise : la paroisse Sainte-Catherine de Clermont, les paroisses de Chamalières et de Montferrand, celle de la paroisse du Notre-Dame-du-Marthuret à Riom, etc. C'est aussi tout particulièrement celle Sainte-Croix de Clermont qui échappe à cette visite puisqu'il s'agit de celle de la cathédrale et donc sous la mainmise directe de l'évêque. Cette dernière est, avant tout, celle des chanoines du chapitre-cathédral de la capitale auvergnate mais celle aussi celle qui intègre les voyageurs de passage et les étrangers présents en ville⁵. Des Arméniens de passage acceptés par les autorités catholiques à Clermont *intra-muros* auraient, ainsi, vraisemblablement, été rattachés à cette dernière mais qui n'est pas documentée.

UN NÉGATIF : ANALYSE DU PASSAGE



Mention dans le procès-verbal de la paroisse Saint-Genès du 20 septembre 1641.
AD 63, côte 1 G 1009 1641 20 septembre, p. 2.

La douzième question, qui se retrouve en deuxième page du document, comprend ainsi la mention suivante :

« [Question – de Noël Reghol et/ou de ses deux compagnons] *Item auroit enquis secretement ledit Sieur Curé s'il y a dans laditte Paroisse des Hérétiques, des Concubinaires, des Excommuniés & autres personnes mal famées, & s'il y a d'autres abus dignes d'estre insérez dans le présent Acte, A répondu :*

[Réponse du prêtre interrogé] *Qu'il y a bien peu d'hérétiques et que pour les arméniens, il n'y en a pas à sa connoissance* ».

La réponse du prêtre – « *et que pour les Arméniens* » – induit une question

5 - Bernard DOMPNIER, « Le culte à l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) », dans : *Clermont - La Grâce d'une cathédrale*, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2014, p. 344-350 ; Emmanuel GRÉLOIS, « La cathédrale dans la ville. XIII^e et XIV^e siècles », dans : *Clermont - La Grâce d'une cathédrale*, La Nuée Bleue, Strasbourg, 2014, p. 323-325 ; François Comte, Emmanuel GRÉLOIS, « La formation des paroisses urbaines : les exemples d'Angers et de Clermont (X^e- XIII^e siècles) », *Médiévales*, vol. 49 « La paroisse, genèse d'une forme territoriale », Presses universitaires de Vincennes, Paris, 2005, p. 57-72 ; Stéphane GOMIS, « Délimitation de paroisses et identité paroissiale sous l'Ancien Régime. L'exemple du diocèse de Clermont », dans : Jean-Luc FRAY, Céline PEROL (dir.), *L'Historien en quête d'espaces*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2002, p. 407-427.

supplémentaire qui a été posée à l'oral mais qui ne figure pas dans le document. Après avoir posé la question traditionnelle et normée sur la présence d'hérétiques dans la paroisse, un ajout semble avoir été réalisé de la part du demandeur afin de s'enquérir de la présence d'Arméniens, signe que ce dernier a déjà été confronté localement à la présence de ces derniers. Le fait que le demandeur n'est autre que l'archiprêtre de Clermont permet de circonscrire une aire géographique précise pour la présence de ces Arméniens qui correspond, *grosso modo*, à l'actuelle métropole de Clermont-Ferrand.

Un cadre chronologique précis, celui de la rencontre avec ladite communauté arménienne locale, peut également être proposé. La plupart des précédents procès-verbaux de visites pastorales de la région clermontoise ont, en effet, été réalisés lors de la seconde moitié du mois d'août 1641, sauf exception pour les paroisses de Romagnat (1^{er} septembre⁶) et de Saint-Pierre-le-Chastel / Pontgibaud (3 septembre⁷), mais donc dans la continuité directe des précédentes visites aoûtiniennes. La visite de la paroisse clermontoise de Saint-Genès paraît ainsi isolée puisque réalisée le 20 septembre, soit plusieurs semaines après la dernière effectuée. Ce décalage est d'autant plus surprenant que les visites au sein des paroisses *intra-muros* de Clermont ont été faites dans une fourchette de temps très limitée entre le 17 août (paroisses saint-Pierre et Notre-Dame-du-Port⁸) et le 31 août (paroisses Saint-Adjutor, Saint-Bonnet, Saint-Cassy, Saint-Cirgues, Saint-Patrocle⁹). L'absence de mention d'Arméniens dans les procès-verbaux antérieurs – dans l'état actuel des recherches – et leur présence en négatif dans celui du 20 septembre, semble permettre d'envisager une interaction avec des Arméniens à Clermont au cours du mois de septembre 1641, et plus précisément entre le 3 et le 20 septembre de cette année.

Arméniens ou Arminiens ?

De tous les procès-verbaux que nous avons étudiés, celui de la paroisse Saint-Genès est le seul se référant à une communauté religieuse qui n'est ni catholique, ni protestante – sans parler des cas de « sorcellerie ». Si le mot « arméniens » est clairement identifié, il convient de revenir sur les possibilités de définitions de ce mot. Au moment de la rédaction du procès-verbal le terme peut être confondu avec celui « arminien » désignant un partisan de l'arminianisme, forme minoritaire du calvinisme, lui-même branche du protestantisme. La période d'adhésion à

6 - AD 63, côte 1 G 1009 1641, 1^{er} septembre.

7 - AD 63, côte 1 G 1009 1641, 3 septembre.

8 - AD 63, côte 1 G 1009 1641, 17 août.

9 - AD 63, côte 1 G 1009 1641, 31 août.

cette forme religieuse est précisément le milieu du XVII^e siècle. La désignation des « arméniens » de 1641 ne semble, de toute vraisemblance, pas être rattachée à ce mouvement. Ce dernier est avant tout extrêmement spécifique et forme une minorité, parmi d'autres, au sein du calvinisme. Une analyse plus générale de la présence protestante au milieu du XVII^e siècle en Auvergne en convient. Non seulement ce mouvement ne semble pas être attesté et est avant tout circonscrit aux Pays-Bas et au monde anglo-saxon (Grande-Bretagne et surtout colonies américaines). Concernant l'Auvergne, la rubrique « hérétiques » des procès-verbaux a été épiluchée pour des dizaines de paroisses de basse Auvergne. Le protestantisme y apparaît surtout à l'Est de la rivière Allier et surtout dans les Monts du Livradois. La rive gauche de l'Allier semble ne pas donner de cas mais se montre plus propice à des cas de « sorcellerie » dans les montagnes et plateaux de l'ouest auvergnat. Ce qui permet d'écarter l'hypothèse arminianiste est la dénomination même des protestants par les autorités catholiques. Dans les procès-verbaux des visites pastorales, le terme omniprésent est tout simplement celui de « hérétiques » qui est particulièrement utilisé dans le Livradois (ex. Job (Puy-de-Dôme)¹⁰, etc.), là où les Protestants sont le plus présents. Le terme le plus précis, qui est aussi le plus neutre, est celui de « Calvinistes » que l'on retrouve à Maringues (Puy-de-Dôme) en 1723, soit assez tardivement¹¹. La rareté et l'ultra-spécialisation du mouvement arminien – surtout d'ordre intellectuel – paraît peu adapté au cadre auvergnat. L'usage et la connaissance même du nom de cette philosophie protestante sous la main de Noël Reghol paraît douteuse. Dans le cas avéré d'une présence arminianiste, il paraît probable que le prêtre aurait utilisé le terme « hérétiques » sans donner de détail supplémentaire.

La construction même de la phrase dont il est ici question en atteste : « *Qu'il y a bien peu d'hérétiques et que pour les arméniens, il n'y en a pas à sa connaissance* ». Les Arméniens n'y sont pas considérés comme des hérétiques – et donc des protestants – en étant nettement différenciés. Considérés à part, pas hérétiques / protestants mais pas non plus vraiment catholiques, la position qui est donnée par l'inquisiteur révèle une position intermédiaire, relativement bienveillante de la part de l'auteur, qui correspond parfaitement au positionnement des Catholiques vis-à-vis de l'Église arménienne, qu'il s'agisse de celle apostolique – non chalcédonienne mais ayant de bons rapports avec les autorités catholiques –, soit catholique – de rite également arménien mais affiliée à Rome.

10 - Procès-verbal de la visite pastorale de paroisse de Job du 2 juillet 1667. AD 63, 1 G 1046 (1667, 2 juillet), folio 6-7.

11 - Procès-verbal de la visite pastorale de paroisse de Notre-Dame de Maringues du 8 avril 1723. AD 63, cote 1 G 1084, p. 5.

Les relations arméno-auvergnates lors du Grand Siècle

Le XVII^e siècle est celui d'une formidable expansion de la diaspora arménienne à l'échelle du monde entier qui fait d'elle un des moteurs de la mondialisation du *Grand Siècle*¹². La matrice de ce mouvement se trouve dans la lointaine Perse et non pas en Arménie géographique au sens strict, ni dans l'Empire ottoman. La ville neuve de la Nouvelle-Djoulfra, cité arménienne et marchande fondée en 1606 sur ordre du chah Abbas (1571-1629) aux portes d'Ispahan (Iran) est, en effet, le point de départ d'un nouveau et puissant capitalisme dont les Djoulfains sont à la tête. Ce nouveau réseau commercial s'étend à l'échelle de toute l'Eurasie, des Pays-Bas à l'Indonésie, monde méditerranéen compris dans son intégralité¹³. Les colonies se multiplient au milieu du XVII^e siècle dans de nombreuses villes d'Europe de l'Ouest, où des communautés existaient parfois auparavant¹⁴. Les années 1640 et 1650 sont, à titre d'exemple, d'un point de vue archéologique les décennies de datation des nombreuses inscriptions arméniennes de la basilique Saint-Marc de Venise recensées par Maxime Yevadian en 2017¹⁵. Dans le cadre du royaume de France, ce sont – outre Paris – les villes du quart sud-est de la *Kaghia* (en arménien « Gaule » – vaste « France » au sens géographique du terme) qui se voient surtout investies par des colonies arméniennes : Genève, Lyon, Marseille, etc. Rien que pour la ville de Marseille (Bouches-du-Rhône) la population arménienne est estimée entre 500 à 4000 à la fin du XVII^e siècle¹⁶. Ces Arméniens, et plus particulièrement les communautés marchandes des *Choffelins* – tel que sont appelés en français ces Arméniens de l'Empire safavide –, sont très présents dans la France du *Grand Siècle* même si leur histoire reste méconnue en comparaison des communautés d'Europe de l'Est et du Centre davantage étudiées¹⁷. Le tiers central du XVII^e siècle voit outre le développement du commerce international choffelin en France, l'installation d'Arméniens dans les villes françaises où ils s'intègrent aux échanges locaux et y

12 - Sebouh ASLANIAN, *From the Indian Ocean to the Mediterranean: The Global Trade Networks of Armenian Merchants from New Julfa*, Berkeley, University of California Press, 2011.

13 - Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, vol. 2, 1949, p. 70 : « (...) Les Juifs sont d'ailleurs bientôt concurrencés par les Arméniens qui, au XVII^e siècle, affrèteront des navires pour l'Occident, s'y rendront eux-mêmes et deviendront les courtiers de l'expansion de chah Abbas. Tels sont dans le Levant les successeurs de la riche bourgeoisie des marchands italiens (...) ».

14 - Ina BAGHDIANZ-MCCABE, « Les réseaux marchands arméniens en Europe », dans : *Loin de l'Ararat. Les Petites Arménies d'Europe et de Méditerranée. Les Arméniens de Marseille*, éditions Hazan / MUCEM, Marseille, 2007, p. 80-91.

15 - Maxime YEVADIAN, « Corpus des inscriptions arméniennes gravées sur les piliers occidentaux de la basilique San Marco à Venise », dans : Maxime YEVADIAN (dir.), *Jubilé de l'Ordre des Pères Mékharistes. Tricentenaire de la maison mère, l'Abbaye de Saint-Lazare. 1717-2017*, Sources d'Arménie, Lyon, 2017, p. 231-270.

16 - Anne MAHÉ, Jean-Pierre MAHÉ, *L'Arménie à l'épreuve des siècles*, coll. « Découvertes Gallimard », Gallimard, Paris, 2005, p. 86.

17 - Claude MUTAFIAN, *La Saga des Arméniens de l'Ararat aux Carpates*, Les Belles Lettres, Paris, 2019.

apportent des nouveautés (café¹⁸, garance, indienne, etc.)¹⁹. La même période est celle de l'ouverture de nombreuses imprimeries et maisons d'éditions arméniennes dans les grandes villes d'Occident (Amsterdam, Marseille, Milan, Paris, Venise, Vienne, etc.), l'imprimerie étant interdite dans les empires ottomans et safavides²⁰. Ces quelques exemples et explications ne recouvrent bien évidemment ni l'ampleur du phénomène arménien en Europe lors du *Grand Siècle* ni même la richesse des innombrables sources qui documentent ce phénomène et dont beaucoup sont encore à explorer et étudier. L'hapax clermontois dont il est ici question, est ainsi un élément inédit, certes surprenant localement, mais parfaitement représentatif du contexte de développement de la diaspora arménienne en France et ailleurs en Europe au cours de l'époque moderne.

EXEMPLES DE RELATIONS ARVERNO-ARMÉNIENNES À L'ÉPOQUE MODERNE

Les Arméniens peuvent également être de passage momentanément, en tant que voyageurs ou marchands à la saison, sans forcément être des résidents permanents. À titre d'exemple, il est possible de citer quelques décennies plus tard le passage à Moulins (Allier) et en Bourbonnais de la compagnie diplomatique safavide partie d'Erevan en direction de Versailles afin d'y rencontrer Louis XIV. Cette troupe, présidée par le qashqai Mehmet Reza beg (*ca* 1670-1717), kalantar (maire et intendant) d'Erevan et ambassadeur de l'empire safavide, est en grande partie composée d'Arméniens²¹. On retrouve notamment au sein de cette compagnie le riche négociant Hagopdjan de Deritchan (1670-1727). Ce dernier était au début du XVIII^e siècle le plus riche marchand de l'actuelle capitale arménienne et sa présence au sein d'une troupe diplomatique qui passe cinq jours en Bourbonnais – dont

18 - Un exemple très connu est celui de l'introducteur du café en France : l'arménien Pascal. Ce dernier installe en 1672 un nouveau type de commerce, le « Café » (du turc « *kahve* ») à Paris avant de s'installer en 1675 à Londres. Ses deux apprentis reprennent ce nouveau concept commercial. Le premier, l'arménien Maliban, ouvre la même année le premier café-concert de la capitale sur le modèle ottoman, tandis que le second, l'italien Procopio fonde l'établissement qui porte son nom : *Le Procope*.

19 - Vladimir BARKHUDARYAN, « Les colonies arméniennes », dans : Gabriella ULUHOGIAN, Boghos LEVON ZEKIYAN, Vartan KARAPETIAN (dir.), *Arménie. Impressions d'une civilisation*, Skira, 2012, p. 192-200.

20 - Raymond KÉVORKIAN, « L'imprimerie et l'éditions arméniennes aux XVIII^e-XIX^e siècles », dans : Gabriella ULUHOGIAN, Boghos LEVON ZEKIYAN, Vartan KARAPETIAN (dir.), *Arménie. Impressions d'une civilisation*, Skira, 2012, p. 268-273 ; Dzovinar KÉVONIAN, « L'Arménie et l'Europe savante (17^e-20^e siècles) », dans : *Loin de l'Ararat. Les Petites Arménies d'Europe et de Méditerranée. Les Arméniens de Marseille*, éditions Hazan / MUCÉM, Marseille, 2007, p. 101-108.

21 - Sylvain CHARDONNET, « Le passage de Mehmet Reza beg, kalantar d'Erevan et ambassadeur de Perse, à Moulins et en Bourbonnais (janvier 1715) », *Études Bourbonnaises*, vol. 181 « Voyages en Bourbonnais du XVI^e au XVIII^e siècle », Société Bourbonnaise des Études Locales, Moulins, 2025, p. 161-185.

plusieurs dans la partie clermontoise du diocèse (ex. Lapalisse, etc.) – à cette période est parfaitement représentative des déplacements des marchands arméniens en Occident, et dans le cas présent dans le centre de la France. Si des colonies fixes sont bien présentes depuis l'Antiquité (*Vicus Christianorum*, etc.) et le Moyen Âge (ex. Bussièrès, etc.) en Auvergne et dans la France centrale²², et dont l'historiographie est encore à ses débuts, d'autres communautés étaient, quant à elles, itinérantes pour des raisons commerciales, les caravanes arméniennes traversant l'Europe médiane dans toute sa longueur, de la Crimée à la France en traversant la Pologne et les pays d'Empire (route danubienne)²³. Existaient également d'autres caravanes suivant les grands axes routiers de France comme la voie rhodanienne (Marseille-Lyon), celle ligérienne (Nevers-Orléans-Paris/Nantes) ou encore la voie Régordane (Montpellier-Clermont-Paris) avec un point de raccordement de ces trois grands axes en Bourbonnais (Lapalisse/Moulins), d'où un nombre de sources plus importantes pour le Bourbonnais (ex. archives relatives à la délégation safavide de 1715) qu'en Auvergne, cette dernière n'étant traversée que par une seule véritable route commerciale d'ampleur internationale suivant l'axe Nord/Sud de la rivière Allier.

La présence d'Arméniens – Choffelins ou Ottomans – se devine en bien d'autres points. Le prêtre venaissin Esprit Fléchier (1632-1710) montre ainsi sa maîtrise de quelques mots d'arménien occidental – ex. « *parilus* » déformation latinisée de « *pari louis* » – « bonjour » – qu'il cite dans ses *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne* (1665) à l'occasion d'une lettre à qu'il souhaite « bigarrer »²⁴. L'origine de cette connaissance citée lors de son passage clermontois doit se trouver dans des rapports avec un professeur soit arménien, soit assez proche des Arméniens pour avoir une maîtrise suffisante de l'arménien occidental – et donc provenant de non-Chouffelins qui utilisent l'arménien oriental. Il convient de signaler que la région d'origine d'Esprit Fléchier, le Comtat Venaissin (Vaucluse actuel), est une des zones de France où les Arméniens sont le plus présents à cette époque.

Des exemples de relations arméno-auvergnates se retrouvent même dans les territoires les plus lointains du royaume de France, y compris dans les colonies. C'est par exemple le cas de Geneviève La Croix / Khatchadourian. Cette dernière n'est autre que la fille du fameux Khatchadour – d'abord francisé phonétiquement

22 - Sylvain CHARDONNET, « La représentation des Arméniens dans la sculpture romane. L'exemple d'un visage de Vézelay (Yonne) à Évaux-les-Bains (Creuse) », dans : Nicolas DELFERRIÈRE, Émeline RETOURNARD (dir.), *De l'Orient ancien à la Gaule romaine, sans jamais perdre le fil. Recherches étoffées offertes à Catherine Breniquet*, éditions Mergoïl, 2025.

23 - Frédéric MACLER, « Les Arméniens de Galicie », *Revue des Études Arméniennes*, Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1926, p. 7-18.

24 - Esprit Fléchier, *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, Yves-Marie BERCÉ (éd.), 1665, *Mercur de France*, Paris, 1984, édition de 2014, p. 228.

en « Cachadur » puis sémantiquement en « Lacroix »²⁵ –, valet du patriarche arménien apostolique Avedik de Tokat (1657-1711) emprisonné à la Bastille sous Louis XIV, et qui finit de son côté par être exilé en Guadeloupe²⁶. L'Arménienne des Antilles se marie en 1753 à Sainte-Rose (Guadeloupe) avec Durand Dercuse, marchand né à Vernols (Cantal), qui représente, quant à lui, une autre diaspora marchande également bien connue, celle des Auvergnats²⁷.

PERSPECTIVES DE RECHERCHES : PISTE AUBIÈROISE ET RECHERCHES CLERMONTOISES

Concernant la localisation de ces Arméniens dans l'actuelle métropole clermontoise plusieurs pistes sont possibles. Tout d'abord celle du cœur clermontois autour de la cathédrale et de son quartier épiscopal là où se trouve d'autres communautés marchandes « étrangères » qui bénéficient de la protection de l'évêque comme les Juifs ou encore les Tsiganes sédentarisés (rue des Bohêmes). Mais, dans l'état actuel des recherches, l'absence de procès-verbal pour la paroisse Sainte-Croix de la cathédrale de Clermont ne permet pas de l'affirmer clairement.

Une autre hypothèse intéressante est celle de la paroisse d'Aubière (Puy-de-Dôme) où est présente depuis au moins le XVIII^e siècle une famille du nom de « Betchik » dont l'orthographe n'a quasiment pas changé entre le siècle des Lumières et nos jours²⁸. Le nom est ici clairement étranger – non français, non auvergnat, ni même roman – et suggère une origine orientale qui peut être soit arménienne / ottomane, voire slave. La graphie avec une utilisation très ancienne du « k » pourtant quasi inconnu des langues romanes dès une haute époque conforte cette idée. Enfin, le mot même de « betchik » semble être une francisation – très légère – du nom de profession « բժիշկ » qui veut dire « médecin ». La même prononciation correspond également au mot turc « *beşik* » désignant le « berceau » et qui est parfois passé dans la toponymie avec notamment le fameux quartier de Beşiktaş – « le berceau de pierre » – au cœur de Constantinople, ville-monde émettrice de nombreux Arméniens de la diaspora moderne.

25 - Les Arméniens de la diaspora – comme de nombreuses autres populations eurasiennes internationalisées (ex. Grecs, Tsiganes, etc.) – possèdent généralement plusieurs noms en fonction des différentes langues rencontrées (ex. un nom en français, un nom en arménien, un nom en russe, nom en turc, etc.).

26 - Arlette LEBIGRE, « L'Arménien de la Bastille », *L'Histoire*, vol. 383, Paris, 2013, p. 74-77.

27 - Bernadette ROSSIGNOL, Philippe ROSSIGNOL, « L'Arménien Cachadur, une bavure au temps de Louis XIV », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, vol. 131, Basse-Terre, 2002, p. 27-45.

28 - Acte de naissance d'Amable Betchik, 11 avril 1803, *Registre servant à constater l'état-civil des Citoyens. Mairie d'Aubière*, AD 63, côte 6 E 14 7, folio 36/184 ; Acte de décès d'Amable Betchik, 13 mai 1887, *État-civil de la commune d'Aubière (1887)*, AD 63, côte 6 E 14 55, folio 19/59.

Enfin, le nom de famille « Betchikian » (*betchik* + suffixe d'affiliation *-ian*) est un patronyme connu chez les Arméniens ottomans²⁹. La forme aubiéroise semble en être ainsi une francisation très légère par élusion du suffixe final, à savoir celle la plus courante chez les Arméniens de France à l'époque moderne (ex. Hovhannès Althounian > Jean Althen (1709-1774) pour l'introducteur de la culture de la garance en France vers 1750). Ainsi, l'origine arménienne de la famille Betchik semble très probable mais une recherche approfondie doit encore être menée pour situer ces membres chronologiquement dans la région clermontoise au XVII^e siècle même si la mention textuelle de 1641 permet d'avoir un autre élément corroborant cette hypothèse.

D'une manière plus générale, une étude approfondie et systématique des actes de baptêmes et d'enterrement des paroisses de la région clermontoise reste encore à mener et permettra, peut-être, de faire avancer de manière conséquente les recherches sur cette diaspora arménienne ancienne dans la capitale auvergnate.

29 - Ovannès BODOSSAKIS, *Papken*, coll. « Diasporales », éditions Parenthèses, Marseille, 2024, p. 83 ; Aram TURABIAN, *L'éternelle victime de la diplomatie européenne*, Association des Anciens Volontaires Arméniens de l'Armée Française, Paris, 1929, p. 139.